



## Compte rendu du Conseil d'école

Paris le 30/06/2014

Le 12/06/2014 à 18h10, se sont réunis les membres du Conseil d'école de l'École Maternelle Jean Dolent.

### Étaient présents :

- Patricia PORÉE, Directrice, Justine GOUJET-JOBARD, enseignante : TPS/PS/MS, classe violette, Sophie CAILLET enseignante : PS/MS classe verte, Cécile HOUCHOIS, enseignante : PS/MS, Classe fuchsia, Maud BILLIONNET enseignante : MS, Classe bleue, Iris POUPARDIN enseignante : GS Classe jaune ;
- Sandrine RAYNAUD, Responsable Educatif Ville
- Représentants de parents d'élèves AIP : Madame Céline Delivet, Messieurs Pierre Yves Colombel, Robert Ligné, Guillaume Touati,
- Représentants de parents d'élèves FCPE : Mesdames Virginie Le Vey, Audrey Courant.

Excusés : M Cyril MOURIN, représentant de la Mairie du XIVème, Mesdames Céline Mouty, classe rouge GS et Marie Henocq, classe orange PS, enseignantes.

Le Secrétaire de séance est Monsieur Robert Ligné

Ordre du jour : Aucune opposition ne se faisant entendre, l'ordre du jour du Conseil d'école est adopté.

### ❖ Règlement intérieur :

Il a été distribué aux familles début avril, les premiers retours des coupons, datent du 7 avril.

### ❖ Sécurité :

1. **Plans d'évacuation** : ils ont été commandés, l'entreprise est passée en mai 2014 pour faire le relevé. En attendant, Mme Porée a photocopié des plans et préparé une légende en couleur pour le 1<sup>er</sup> étage du bâtiment et le préfabriqué ;
2. **Affichage** : la pose des lisses pour permettre un affichage standardisé des consignes de sécurité est terminée. Madame Porée a pu mettre à jour les affichages.
3. **Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS)** : l'exercice a été effectué le 8 avril en présence de Mme Sylviane Coué, directrice de l'école maternelle 3bis Alésia et de Mme Laurence Jablonka, conseillère pédagogique circonscription 14b-15a. Le compte rendu a été envoyé à Madame l'inspectrice de la circonscription et à Madame Nadine Robert, chef de la Circonscription des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance du 6<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissement (CASPE 6<sup>e</sup>/14<sup>e</sup>) et à la Section équipement de la CASPE 6<sup>e</sup>/14<sup>e</sup>. Il a été rangé dans le registre de sécurité. Les remarques concernent la liaison avec le préfabriqué : sonnerie du téléphone pas suffisamment audible de la classe, isolement de l'enseignante en classe ou de l'enseignante ou animateur dans l'Espace Premier Livre, non fonctionnement du

téléphone de EPL (appel possible de l'EPL, mais impossible de la loge). La CASPE relance le service de téléphonie. La question de l'isolement de l'adulte dans le préfabriqué va de pair avec la demande d'une Agent Spécialisée des Ecoles Maternelles (ASEM), à temps plein, dans ce local pour mieux assurer la sécurité de tous, enfants et adultes. Il n'y a pas eu de proposition de la part de la CASPE à ce sujet.

4. **Exercices évacuation** : avec la crèche Jean Dolent, 1<sup>er</sup> exercice le 17/12/2013, le 2<sup>ème</sup> exercice n'a pu avoir lieu le 12/06/2014 ; il avait déjà été déplacé à 2 reprises, un 3<sup>ème</sup> aura lieu avant le 4 juillet, un après midi. Le compte rendu de l'exercice est dans le registre de sécurité.
5. **Abords école par M Touati** : le stationnement 2 roues est impossible en raison de la prison située en face de l'école. L'élargissement du trottoir est possible et envisagé jusqu'à la rue de La Santé. Les 110 000 € nécessaire aux travaux seront proposés au budget 2015. Par contre, le changement de sens de circulation de la rue Leclerc, pour un montant de 20 000 €, est prévu pour 2014.
6. **Pollution** : il n'y pas eu d'autre alerte depuis le Conseil d'école de mars. L'AIP a envoyé un courrier au Maire de Paris et au Préfet de Paris pour les interpellier sur les conséquences des pics de pollution : privation de récréations et d'activités sportives d'extérieur, pendant le temps scolaire et extra-scolaire, risques sanitaires. Quelles sont les mesures envisagées par la Mairie et la Préfecture en cas de nouveau pic de pollution et pour réduire la pollution à Paris de façon durable ?
7. **Portillon** : la poignée a été installée.

❖ **ARE par Sandrine Raynaud, Responsable Educatif Ville :**

1. **Bilan** : Augmentation de la fréquentation des enfants au 3<sup>ème</sup> trimestre (moyenne de 155). Bon retour de la part des parents et des enfants. Une bonne participation aux ateliers. Sandrine a demandé pour l'an prochain le remplacement de deux animatrices placés par la CASPE et dont elle a jugé les compétences inappropriées. Les formations ont été bénéfiques aux ASEM.
2. **Rentrée 2014** : Taux d'encadrement inchangé à la rentrée (1 animateur pour 14 enfants). Mise en place d'un atelier « petits cailloux » sur le temps de l'ARE, vocabulaire, langage en maternelle. Dotation d'une malle pédagogique petite enfance à la rentrée. Même structure que cette année. Changement d'atelier par trimestre, accent mis sur l'éducation motrice, l'expression corporelle, les activités artistiques, les activités d'éveil. Intervention d'associations non encore définie. L'inscription pour les temps péri et extra scolaires se fait par le bulletin qui sera distribué aux parents (emploi du temps) pour la rentrée, lorsqu'il sera arrivé. En attendant l'enquête de Mme Porée, dans l'enveloppe pour la préparation de la rentrée, sera un point de référence.

❖ **Inter classe/Goûter/ Centre de Loisirs par Sandrine Raynaud** : Forte augmentation de la fréquentation du centre de loisirs (moyenne 75/80 enfants) au troisième trimestre. A la rentrée, presque la même équipe, avec des réajustements. Sur le temps d'interclasse pas trop de souci à part le fait de ne pas pouvoir demander le remplacement d'une ASEM absente. Il faut 2 ASEM absentes pour demander 1 animatrice remplaçante. Cet été, l'équipe animation sera au 3 bis Alésia tout le mois de juillet. Kermesse le mercredi 25 juin après midi.

❖ **Projet d'école** : Madame l'Inspectrice nous a envoyé ses demandes de précisions. Le correctif a été envoyé le 29 mai, assez tardivement. Nous attendons sa réponse. Ateliers philo à revoir l'année prochaine, toujours dans le cadre des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC). M Colombel insiste pour la mise en place de ces ateliers philo, il propose que la coopérative, comme pour la chorale, prenne en charge la prestation d'un intervenant sur 2 ou 3 heures pour les enseignantes qui le souhaiteraient. Certaines enseignantes précisent qu'il ne s'agit pas d'une question de « formation ». Chaque enseignante doit rester libre des activités qu'elle organise dans le cadre des programmes, et pourra si elle le souhaite investir le sujet, sa technique et sa philosophie, à son propre rythme. Mme Porée rappelle que l'argent de la coopérative ne peut être utilisé pour une action envers les enseignantes. Devant l'insistance de M Colombel, Mme Porée rappelle que la pédagogie est le domaine d'intervention de Mme Odette Mensa, l'Inspectrice de la

circonscription 14b-15a. Elle précise, que dans le cadre du Conseil d'école, le projet d'école a été présenté au 2<sup>ème</sup> Conseil d'école et demande un accord de principe pour reprendre contact avec les représentants des parents d'élèves lorsque l'Inspectrice aura validé le Projet d'école. L'accord est donné. Mme Porée et les enseignantes redonnent les grandes lignes du Projet d'école : parcours culturel, parcours de l'élève. Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) se déroulent le midi. Chaque élève ne peut avoir moins d'1h30 de coupure méridienne, il est toléré 1h15. Chaque enseignante effectue 36h d'APC dans l'année. Il peut s'agir d'une aide pour des enfants en difficultés d'apprentissage ou d'activités en relation avec un projet de classe ou le projet d'école.

- ❖ **Carte scolaire** : Il y a 193 élèves répartis dans 7 classes.
- ❖ **RASED et Scolarisation des enfants handicapés** : Madame Dany Jannot a répondu à toutes nos demandes et participé à toutes les équipes éducatives pour les enfants déjà scolarisés et pour les futurs élèves de Petite section. Les Plans Particuliers de Scolarisation pour la rentrée prochaine ont tous été préparés. Les Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) seront nommées à la rentrée. Deux enfants ont bénéficié d'un accompagnement. Mme Barbara Festes a assuré son service toute l'année avec professionnalisme, Mme Sissoko Assitan aussi, mais a dû interrompre momentanément son service. Les remplacements des AVS sont organisés par Mme Isabelle Paré, pôle sud. Elle n'a pas d'AVS en réserve pour les remplacements. Lorsqu'un enfant est absent, l'AVS qui s'en occupe habituellement peut être appelée en remplacement. Ces remplacements ne peuvent, que rarement, couvrir la totalité de l'absence de l'AVS et ne peuvent pas toujours être assurés par le même adulte. C'est ponctuel et n'amène pas de vraie solution en cas d'absence prolongée.
- ❖ **Propreté locaux** : après une mise en route difficile, l'année s'est déroulée correctement. Nous remercions, tout particulièrement, Madame Louise Bezotte pour son efficacité, sa gentillesse, ainsi que Mesdames Stéphanie Volget et Habibatou Sy, nos ATE, sans oublier notre équipe d'ASEM qui a fait preuve d'une grande adaptabilité à tous les changements de l'année.
- ❖ **Gardien** : nous remercions Monsieur Fabrice Sefil pour sa gentillesse, son professionnalisme, son aide, nous lui souhaitons une brillante titularisation puisqu'il a réussi le concours d'ATE. Il doit donc commencer par une année de stage en école élémentaire. Il quittera l'école lundi 30 juin au soir. La nouvelle gardienne, Madame Villar, arrivera le 4 juillet, une ou un vacataire assurera la transition. Les parents souhaitent organiser un pot de départ, une date sera proposée à M Séfil. Une enveloppe circulera dans les classes.
- ❖ **Liaison GS/CP** : rencontre 23 et 24 juin, le livret de présentation est prêt, les enseignantes utiliseront des épreuves du rallye mathématique de la circonscription. Chaque enseignante aura ½ classe de chaque niveau, tous les élèves de GS passeront en élémentaire et réciproquement. Le livret est présenté aux parents, il a été mis au point par M Philippe Blanzat, le directeur de l'école élémentaire et Mme Patricia Porée.
- ❖ **Coopérative** :
  1. **Compte** : 6327€ dons familles, en caisse 3997€ reste à payer la facture Pégasus( environ 2435€), une sortie atelier Bourdelle(environ 40€), une sortie Bateau Mouche(40€), les tickets RER pour le pique-nique du 16 juin. **Les parents de Thelma ont fait don des gobelets, assiettes, verres, sirops, serviettes... pour la fête de l'école. Nous les avons remerciés en leur offrant 2 cabas, 2 sacs à dos, 1 glacière et 1 torchon.** Il reste des dons des familles à verser sur le compte, 665€ ;
  2. **Photographie classe et individuelle** : rendez-vous le jeudi 16 octobre 2014 ;
  3. **Subventions** : Mesdames Caillet et Houchois ont reçu une subvention de 400€ de l'OCCE/DASCO pour leur projet sur le corps ;
  4. **Vente** : Les articles commandés se sont bien vendus (recette 3204€, bénéfice à ce jour 769 €). Nous mettons de côté 25 glacières et 25 cabas à rendre à Pégasus, qui seront repris au prix d'achat. Les articles restants seront proposés pendant la fête, soit 3/100 glacières, 13/309 torchons, 14/100 cabas, 13/100 sacs à dos jaune, 5 oranges ;
- ❖ **Paris lecture** :

1. Satisfaction générale des enseignantes et de Kevin Semail, l'EPListe. Un affichage sera installé d'ici la fin de l'année, les parents pourront prendre connaissance d'une partie du travail effectué. Le thème était l'art, les images, la lecture d'images, analyse, cadrage, point de vue de la prise de vue. Les groupes étaient constitués d'une moyenne de 18 élèves de toutes les classes. Ce fut un peu difficile pour certains petits. Les enseignantes n'avaient pas d'élèves de leur classe. Les deux adultes, enseignantes détachées, du Centre Paris Lecture avaient préparé le travail, chaque midi un point était fait par toute l'équipe.
2. Le mixage des classes, en fin d'année scolaire, fut intéressant Les enseignantes envisagent de le reprendre, dans des conditions différentes, au 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année prochaine. Dans le cadre d'un projet pédagogique, la participation de l'EPListe peut être prise en charge par Paris lecture. Mme Porée, la directrice, pourrait se joindre au projet pour un certain nombre d'heures.
3. **Fête** : le contrat est signé, les musiciens commenceront à 18h45. Le rendez-vous est donné à 18h30.

#### ❖ **Calendrier :**

##### 1. **Sorties :**

- **Classe rouge, Céline** : jeudi 26 juin Bateau Mouche ;
- **Ecole** : **lundi 16 juin, grand pique-nique au Parc de Sceaux, en car pour les classes de Marie et Justine, départ CAR 9h30, en RER pour les autres classes, Départ RER classes Iris et Maud à 9h, classes Sophie, Cécile et Céline à 9h30, retour 15h ;**

##### 2. **Animation :**

- **Classe bleue, Maud** : mardi 17 juin le matin, atelier Bourdelle, à l'école

##### 3. **Chorale** : concert mercredi 25 juin à 9h ;

##### 4. **Fête de l'école** : vendredi 20 juin

- 13h30/15h : jeux pour les enfants avec l'aide de parents bénévoles ;
- 18h30/21h : concert-bal avec Zik Boum, repas partagé festif ;

- ❖ **Fête de l'école 18h30** : les musiciens s'installeront 1 à 2 h avant la prestation. Repas au cours du concert. Les maîtresses feront de la cuisine en classe pour le buffet ;
- ❖ **Hygiène** : Contre les souris, un 2<sup>ème</sup> traitement est prévu dès début juillet. Le SMASH est passé mercredi 10 juin pour le préparer. Le bâtiment et le préfabriqué seront traités. Deux passages par semaine pendant le mois de juillet, avec changement des appâts sont prévus. Pour le mois d'août, cela dépendra du résultat du mois de juillet. Madame Porée a demandé l'aide de la CASPE pour entreposer le matériel des classes pendant l'été. Voici un extrait de la réponse de Madame Nadine Robert « Par ailleurs, nous regarderons ce qu'il est possible de faire en terme de rangements et de nettoyage et reviendrons vers vous la semaine prochaine. »
- ❖ **Remplacement des ASEM** : Madame Porée a informé Madame Nadine Robert des difficultés liées à la longue absence, prévisible, d'une ASEM, depuis le 19 mai. Madame Thavaranjiri VICKNESWARAN, dite Wicki, a été embauchée le vendredi 23 mai et est arrivée à l'école le lundi 26 mai. C'est son premier poste à la CASPE. Pas de nouvelle du plan de la Mairie de Paris de prévoir 1 ASEM par classe d'ici 3 ans. Nous en avons bénéficié à la rentrée 2014 avec un poste de plus.
- ❖ **Rentrée 2014/2015** : 7 classes, à ce jour 64 GS, 69 MS, 60 PS, soit 193 enfants dont 2 en attente d'emménagement, soit une moyenne de 27,57 par classe. 3 TPS en admissibilité, soit 196 enfants et une moyenne de 28 par classe. Il y aura probablement des doubles niveaux. Il faudra tenir compte des besoins des enfants bénéficiant d'un PPS.

❖ **Travaux été** : Je vous informe que les travaux suivants sont prévus cet été dans l'école maternelle 11 Jean Dolent 14<sup>ème</sup>. Le centre de loisirs est déplacé cet été au 3 bis Alésia.

1. Ravalement façade crèche et école. 1ère tranche : toutes les façades sauf la façade côté rue Jean Dolent (prévue dans une 2<sup>e</sup> tranche : été 2015)
2. Création d'une ventilation pour le bâtiment préfabriqué
3. Isolation de la toiture terrasse du bâtiment préfabriqué
4. Traitement anti-rongeurs : en attente de confirmation de la part du SMASH

❖ **Commission élection du Conseil d'école 2014/15** : pour l'AIP M Pierre Yves Colombel , pour la FCPE Mme Virginie Le Vey ;

❖ **Vérificateurs aux comptes de la coopérative scolaire** : pour la FCPE M Renaud Carpy, pour l'AIP à déterminer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

M Robert Lugné

Secrétaire de séance



Mme Patricia Porée

Directrice

